

Territoire *et* Proximité

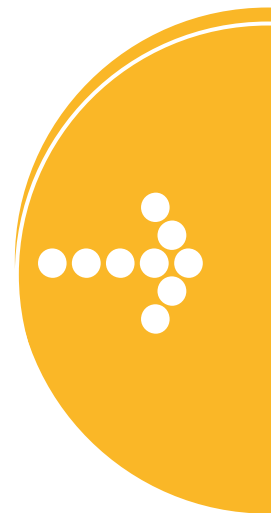
L'action sociale dans les Yvelines

AGIR ENSEMBLE pour un MEILLEUR SERVICE aux YVELINOIS

L'organisation
des services
d'action sociale
et médico-sociale
du Département



Yvelines
Conseil général





Enfants, adolescents, adultes, familles, seniors, à tous les âges de la vie, nos concitoyens peuvent avoir recours aux services sociaux et médico-sociaux du Département.

Acteur incontournable de la vie publique en raison des compétences qui lui ont été transférées, le Département pour autant n'agit pas seul. C'est avec les communes, les acteurs locaux, les partenaires institutionnels ou associatifs et les entreprises que vous êtes, que se construit une action sociale performante et en réponse aux attentes des Yvelinois.

Des réponses rapides, des réponses adaptées et personnalisées, des réponses de qualité : c'est ce dont les habitants ont besoin et c'est ce que les acteurs de solidarité doivent leur offrir.

Pour cela, nous sommes sur le terrain, prêts à inventer et prêts à innover. L'urgence et la complexité des situations que nous traitons aujourd'hui nous conduisent à aller au-delà de la simple application de dispositifs, telle l'approche nouvelle et spécifique pour les adolescents.

Afin de répondre à cette nouvelle « donne » sociale, les services sociaux et médico-sociaux du Département ont adapté leur organisation à l'échelle du département avec dorénavant :

- 4 directions
- 9 territoires d'action sociale
- 38 secteurs

Cette organisation des services fonctionne avec deux maîtres-mots : proximité et efficacité.

Cette ambition, vous en êtes les acteurs avec le Département.

L'objectif de ce document est de vous faire connaître notre organisation, de mieux l'appréhender afin de toujours mieux remplir notre mission de solidarité auprès des yvelinois.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Schmitz', written over a faint background image of a group of people in business attire.

Alain Schmitz
Président du Conseil général des Yvelines

Une organisation au service des Yvelinois

3 objectifs

Renforcer la présence sur le terrain

Apporter des réponses différenciées aux besoins spécifiques de chaque territoire, dans les zones favorisées ou dans les quartiers dits « sensibles », tout en veillant particulièrement à l'égalité des services rendus.

Améliorer la réactivité et l'efficacité

Une appréhension plus fine des problématiques locales, couplée à une rapidité de réponse aux attentes des habitants.

Agir en transversalité et en partenariat

Il n'y a d'efficacité et de compétence que partagées. Il s'agit de décloisonner l'exercice de nos missions et de rendre cohérentes nos actions sur le territoire.

Le redécoupage territorial correspond :

- au découpage administratif des Yvelines (intercommunalités), en lien avec la politique d'aménagement du territoire du Conseil général,
- aux bassins de vie des Yvelinois,
- à la présence de nos partenaires.

La cohérence avec les territoires des Coordinations gérontologiques locales et des Coordinations handicap locales est effective depuis le 1^{er} janvier 2010.



Des COMPÉTENCES REGROUPÉES

Autour de 3 directions de mission qui mettent en place les politiques

La Direction de l'Enfance, de l'Adolescence, de la Famille et de la Santé (DEAFS)

Missions :

Promouvoir la santé de la famille :

- Protection maternelle et infantile
- Planification familiale
- Lutte contre la tuberculose et les maladies sexuellement transmissibles
- Dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal

Agir en faveur des familles :

- Modes d'accueil de la petite enfance
- Adoption
- Adolescence : Yvelines Campus



La Direction de l'Autonomie (DA)

Missions :

Soutenir l'autonomie des personnes âgées et handicapées :

- Maintien à domicile
- Évaluation de la dépendance de la personne âgée et de la personne handicapée
- Contrôle des établissements et structures
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Versement de l'APA ou de la CPH suite à l'élaboration d'un plan d'aide personnalisé



La Direction du Développement (DD) : Pôle insertion

Missions :

En articulation étroite avec le secteur économique et en réponse aux besoins particuliers de chaque territoire, mise en place de dispositifs spécifiques et adaptés pour favoriser le retour à l'emploi du plus grand nombre de bénéficiaires du RSA et de leurs ayants droit.



Le Pôle insertion comporte le service de l'offre d'insertion et le service RSA/Contrats aidés.



Bénéficiaires du RSA et ayants droit en insertion



Trophée de l'Entreprise-pilote de l'insertion

Et d'une direction de mise en œuvre qui pilote l'exercice des missions au sein des 9 territoires d'Action Sociale

La Direction des Territoires de l'Action Sociale (DTAS)

Missions :

L'aide à l'accès aux droits :

- La promotion et l'éducation pour la santé de la famille, de l'enfant et l'adolescent
- La prévention et la protection de l'enfance
- L'insertion et la lutte contre l'exclusion
- L'aide aux personnes âgées ou handicapées

La DTAS est responsable et pilote la mise en œuvre des politiques sociales et médico-sociales dans les territoires.



..... Une DÉLÉGATION de la GESTION aux TERRITOIRES

Sur 9 territoires d'action sociale et 38 secteurs

Le découpage géographique des Yvelines en 9 territoires et 38 secteurs correspond à autant de lieux au sein desquels :

- Les Yvelinois sont accueillis et accompagnés,
- Les décisions qui les concernent sont prises à proximité.

9 Directions d'Action Sociale de Territoire (DAST)

Chaque territoire relève de la responsabilité d'un Directeur d'Action Sociale de Territoire (DAST). Il est responsable de :

- la réalisation et du suivi d'un diagnostic local de territoire,
- la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale,
- la réponse spécifique à la demande sociale et médico-sociale,
- du partenariat avec les acteurs locaux.



38 secteurs d'action sociale

Une réponse rapide et efficace aux attentes des habitants

Chaque territoire est composé de secteurs géographiques relevant d'un Responsable de l'Action Sociale de Secteur (RASS). Les secteurs d'action sociale prennent en charge globalement les familles, en lien avec les partenaires locaux.

Un pôle médical regroupant les médecins de PMI et de planification et d'éducation familiale est rattaché à chaque secteur d'action sociale.



Des lieux d'accueil de proximité

Un accueil des habitants au plus près de leur domicile

Chaque secteur d'action sociale compte un certain nombre de locaux d'accueil, répartis sur l'ensemble des communes qui le compose et souvent partagés avec des structures partenaires :

- 170 permanences sociales
- 68 centres de PMI
- 27 centres de planification





Yvelines
Conseil général

Coordonnées des 4 directions

**DIRECTION DE L'ENFANCE, DE
L'ADOLESCENCE, DE LA FAMILLE ET
DE LA SANTÉ (DEAFS)**

DIRECTEUR : DOMINIQUE BENOIT

Secrétariat : tél. 01 39 07 74 71

DIRECTION DE L'AUTONOMIE (DA)

DIRECTEUR : DR ALBERT FERNANDEZ

Secrétariat : tél. 01 39 07 74 56

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT (DD)

DIRECTEUR : MICHEL SALEM SERMANET

Secrétariat : tél. 01 39 07 76 73

PÔLE INSERTION

SOUS-DIRECTEUR: DAVID BERKOUN

Secrétariat : tél. 01 39 07 84 01

**DIRECTION DES TERRITOIRES
D'ACTION SOCIALE (DTAS)**

DIRECTRICE : ISABELLE GRENIER

Secrétariat : tél. 01 39 07 81 47

Coordonnées des 9 directions territoriales et des 38 secteurs (Consulter www.yvelines.fr)



Yvelines
Conseil général

www.yvelines.fr

Hôtel du département
2 place André Mignot
78012 Versailles Cedex
Tél. : 01 39 07 71 22